

DANS CE NUMÉRO

• AMÉNAGEMENT DE L'AVENUE DU LAC : C'EST PARTI POUR DIX-HUIT MOIS DE TRAVAUX

• TOUT SAVOIR SUR LE NOUVEAU PLAN DE CIRCULATION

• UNE SOLUTION POUR CHAQUE ÉCOLE

• BIODIVERSITÉ : LA GAGÉE VELUE, PETITE PROTÉGÉE DU JARDIN DES SCIENCES

• RESPONSE : DES PANNEAUX SOLAIRES POURQUOI FAIRE ?

• ZOOM PARTENAIRES : GRAND DIJON HABITAT



N°2 - JUILLET 2021

Fontaine d'Ouche, mon quartier à énergies positives

ÇA AVANCE!

LA GAZETTE DU PROJET DE RÉNOVATION URBAINE

C'est avec un grand plaisir que je m'adresse à vous en ce début d'été, pour vous annoncer le lancement de la seconde étape du programme de rénovation urbaine à Fontaine d'Ouche. Le coup d'envoi des travaux a été donné le 12 juillet avec la démolition du pont du boulevard Chanoine Kir.

LE RÉAMÉNAGEMENT DE L'AVENUE DU LAC

Dans la foulée, à partir du 24 juillet, l'avenue du Lac sera réaménagée pour devenir une artère plus sereine et plus aérée. Deux bâtiments, soit 122 logements, seront démolis entre les numéros 32 et 42 de l'avenue du 26 juillet à fin novembre. Ces opérations de déconstruction s'effectueront étage par étage, selon une technique de démolition douce et progressive afin de minimiser les nuisances.

LA RÉNOVATION DES ÉCOLES DU QUARTIER

Dans le cadre du projet européen RESPONSE, les bâtiments du quartier et les infrastructures publiques, dont les écoles, vont être équipés de panneaux solaires bifaciaux et d'autres technologies innovantes au service de votre confort.

“Cette rénovation urbaine du quartier est résolument conçue pour tous les habitants et pour la transition écologique.”



Les écoles Buffon, Colette, Alsace et Anjou vont successivement bénéficier d'une rénovation thermique. Celle-ci améliorera le confort des élèves et du personnel éducatif, tout en réduisant la consommation énergétique des bâtiments. Lorsque les travaux se dérouleront pendant la période scolaire, les écoliers et les enseignants des écoles concernées seront momentanément relogés dans d'autres structures du quartier, avec une priorité : assurer leur bien-être et minimiser les contraintes pour les familles. Des solutions ont été élaborées au cas par cas, pour chaque école, en concertation avec les équipes enseignantes. Les enfants seront ainsi accueillis dans des conditions optimales tout en garantissant la continuité pédagogique.

CIRCULER PENDANT LES TRAVAUX

Les travaux de réaménagement de l'avenue du Lac et du boulevard Kir, qui se prolongeront jusqu'à la fin du mois d'octobre, vont restreindre temporairement la circulation dans votre quartier. Pour faciliter vos déplacements, un plan de circulation est mis en place. Pendant toute la durée des travaux, les services de la ville de Dijon resteront particulièrement mobilisés pour vous permettre de vous déplacer de la façon la plus simple et la plus sécurisée possible, à pied, en voiture, à vélo, ou avec notre réseau de transports en commun, qui continuera bien entendu de fonctionner. Enfin, une attention particulière sera portée aux commerçants du quartier, avec la mise en place d'une ligne téléphonique dédiée.

FRANÇOIS REBSAMEN,
maire de Dijon,
président de Dijon métropole

DIJON PLAGE

Jusqu'au 29 août, tous les jours de 11h à 20h (sauf le lundi de 12h à 20h). En été, le lac Kir se transforme en un lieu récréatif. Baignade surveillée 7 j/7. La qualité de l'eau est vérifiée chaque jour. La plage est accessible aux personnes en situation de handicap. Horaires et informations pratiques sur www.dijon.fr et www.guide-ete-dijon.fr

PROGRAMME D'ANIMATIONS

- 14 juillet 2021 : feu d'artifice avec pour thème la gastronomie et le vin.
- Le samedi 28 et dimanche 29 août 2021 : un week-end sur le thème de l'environnement. Le samedi, journée consacrée à l'observation de toutes les ressources qu'offre le lac Kir. Le dimanche, opération du nettoyage citoyen des abords du lac Kir.

LA MAISON PHARE EST OUVERTE TOUT L'ÉTÉ

Du lundi au vendredi de 10h à 17h, avec une programmation culturelle ponctuelle, le jeudi ou vendredi soir. Du 7 au 23 juillet et du 16 au 27 août dans la cour de l'école Alsace : des ateliers culturels et de loisirs. **L'accès est gratuit, ouvert à tous, sans inscription.** Partenaires : Bibliothèque Municipale, les PEP CBFC, la FRMJC, Cirq'onflex. Pour tout renseignement : consulter l'agenda des activités de la Maison-Phare <https://lamaisonphare.fr> ou par téléphone au : 03 80 45 45 26



dijon.fr || metropole-dijon.fr



INFOS TRAVAUX

JUILLET 2021

Du 12 au 24 : démolition du pont du bd Kir

À partir du 26 : installation de l'échafaudage et du filet de protection, en vue de la **déconstruction de l'immeuble Habellis (n°32)**

AOÛT 2021

Création du carrefour avec l'avenue du Lac et aménagement du boulevard Chanoine Kir

Jusqu'en

NOVEMBRE 2021

Poursuite de la déconstruction du 32 au 42 avenue du Lac, puis fin des travaux et démontage de l'échafaudage et du filet de protection

POUR TOUT RENSEIGNEMENT SUR LES TRAVAUX

Numéro VERT : 0800 213 000

Pour les commerçants un guichet unique des professionnels et des artisans est ouvert et joignable de 8h30 à 12 h et de 13h30 à 17 h ou par téléphone : 03 80 74 54 53

Aménagement de l'avenue du Lac c'est parti pour 18 mois de travaux

La déconstruction du pont Kir, qui démarre le 12 juillet, marque le coup d'envoi du nouveau programme de rénovation urbaine à Fontaine d'Ouche.

Du 12 au 24 juillet, le pont du boulevard Chanoine-Kir sera démolé. Dans la foulée, à compter du 26 juillet et jusque fin novembre, le bailleur social Habellis procédera à la déconstruction de l'immeuble 32 - 42 avenue du Lac. Objectif : désenclaver le quartier et rendre l'avenue du Lac plus agréable à vivre, avec plus d'espaces verts.

UNE DÉMOLITION "DOUCE" PAR ÉCRÉTAGE

L'immeuble situé 32 avenue du Lac sera déconstruit en douceur grâce à la technique de l'écrêtage. Ce procédé est fréquemment utilisé en milieu urbain, car il présente l'avantage d'être moins agressif pour les riverains et ne nécessite pas d'explosifs.

Pour la sécurité de tous, un échafaudage et des filets de protection seront installés dès le 4 août sur la façade de l'immeuble voisin (n° 30). Ce dispositif de sécurité restera en place jusqu'à la fin des travaux (Novembre 2021).

UNE DÉCONSTRUCTION PROGRESSIVE, ÉTAGE PAR ÉTAGE

Dans un premier temps, une plateforme de travail sera installée au sommet de l'immeuble à démolir. Puis, de mini-engins de démolition seront hissés sur le toit de l'ouvrage. Ils vont « grignoter » le bâtiment de l'intérieur pour le déconstruire en partant du haut, niveau par niveau, jusqu'au 7^e étage.

Pour terminer, les étages inférieurs seront démolis au fur et à mesure en « croquant » le béton à l'aide d'une pelle mécanique à grands bras. Tous les matériaux prélevés seront ensuite acheminés en déchetterie pour le tri sélectif.



“
SLADANA ZIVKOVIC, adjointe au maire de Dijon, co-présidente de la commission de quartier Fontaine d'Ouche.

« La ville de Dijon mettra tout en œuvre pour limiter la gêne liée aux travaux, qu'il s'agisse de nuisances sonores ou de circulation. Les démolitions se feront en douceur pour préserver la qualité de vie des habitants. ».



Immeuble Habellis 32 avenue du Lac

① Étages supérieurs démolis par écrêtage

② Étages inférieurs démolis par grignotage à la pelleuse grand bras

③ Emprise de l'échafaudage de protection sur le bâtiment conservé

PLAN DE CIRCULATION ET DE DÉVIATION

jusqu'au 27 août

Pour toute la durée des travaux de démolition du pont de requalification de l'avenue du Lac et du boulevard Kir, un itinéraire de déviation pour la circulation des voitures et des bus est mis en place. Le cheminement piéton fait l'objet d'un parcours fléché particulier.

À découvrir dans le plan ci-contre.

Zone travaux

Déviations circulation et bus

Itinéraires piétons

Voies fermées à la circulation

Arrêts de bus

Établissements scolaires

Travaux dans les écoles priorité au confort des élèves

Quatre écoles de votre quartier vont être équipées de technologies nouvelles en matière d'électricité. À l'approche des travaux, la municipalité veille à préserver au maximum le confort des écoliers.

ÇA BOUGE DU CÔTÉ DES ÉCOLES !

Travaux d'isolation thermique, installation de panneaux solaires, de ballons d'eau chaude et de batteries de stockage du surplus d'énergie... Tous ces changements vont contribuer à améliorer le confort des élèves et du personnel éducatif, tout en réduisant la consommation énergétique. En attendant, les travaux vont nécessiter des réorganisations de classes.

DES DÉCISIONS PRISES AU CAS PAR CAS

« Les aménagements de classes ont été discutés école par école, en concertation avec les équipes éducatives », explique Franck Lehenoff, adjoint au maire de Dijon à l'éducation et à la restauration scolaire bio et locale. *Nous avons longuement échangé avec les enseignants pour trouver la meilleure option possible et garantir à chaque élève des conditions d'accueil optimales*. Du côté du groupe scolaire Alsace, il n'y aura pas de travaux au sein de l'école. L'avenue du Lac bordant l'école Alsace, les écoliers de la maternelle seront relogés au centre de loisirs Marie-Noël (5 avenue du Lac), de septembre à décembre 2021.



DES INFRASTRUCTURES MISES À DISPOSITION PAR LA VILLE

À l'école Buffon, des bâtiments modulaires « tout confort », chauffés et climatisés, accueilleront temporairement les élèves d'octobre 2021 à octobre 2022. Le déménagement des classes se fera de manière progressive à partir de l'automne prochain. Pour la sécurité des enfants, la zone de chantier sera entièrement isolée, avec une entrée dédiée.

À l'école Colette, les classes de maternelle seront relocalisées dans les

meilleures conditions. À la rentrée de janvier 2022, les petits écoliers seront en effet temporairement accueillis au centre Marie-Noël dans des locaux spécialement aménagés pour eux. Enfin, si votre enfant est scolarisé au groupe scolaire Anjou, il n'y aura aucun changement à prévoir : dans cette école, les travaux se dérouleront à l'été 2022, pendant les vacances scolaires.



INFOS TRAVAUX

GROUPE SCOLAIRE ALSACE

Suite à la gêne occasionnée par les travaux de démolition du 32-42 avenue du Lac, de septembre à décembre 2021, les élèves de maternelle seront accueillis au centre de loisirs Marie-Noël (5, avenue du Lac).

Le déménagement sera effectué pendant les vacances d'été.

GROUPE SCOLAIRE BUFFON

Les travaux se dérouleront d'octobre 2021 à octobre 2022. Premier déménagement des élèves prévu pendant les prochaines vacances d'automne.

Création d'une entrée spécifique et sécurisée le long du terrain de sport synthétique.

GROUPE SCOLAIRE COLETTE

Les travaux se dérouleront de janvier 2022 à janvier 2023. Accueil des enfants de l'école maternelle centre de loisirs Marie-Noël.

Le déménagement sera effectué pendant les vacances d'hiver.

Accueil des élèves de l'école élémentaire à l'école Jean-Baptiste Lallemand.

GROUPE SCOLAIRE ANJOU

Les travaux se dérouleront durant l'été 2022.

La gagée velue, petite protégée du Jardin des sciences & Biodiversité

Protégée dans l'Hexagone, cette plante sauvage très rare se développe à Dijon.

Le quartier de Fontaine d'Ouche est situé d'une part entre les milieux chauds et secs des combes (Combe Persil et Combe à la Serpent), et bordé, d'autre part, par des milieux beaucoup plus humides comme les bords de l'Ouche et le lac Kir. Du fait de cette mosaïque de milieux, il abrite une biodiversité remarquable. À ce propos, avez-vous déjà entendu parler de la gagée velue ?

Derrière ce nom étonnant se cache une petite plante très rare et protégée : *Gagea villosa*, du nom du botaniste anglais Thomas Gage qui l'a découverte en 1806. On l'appelle également Gagée des champs. C'est une plante vivace à bulbe possédant de fines feuilles et des fleurs jaunes en étoile. Elle fleurit à la fin du mois de mars, selon les conditions climatiques de l'année. Présente surtout dans une large moitié est de la France,

la gagée velue s'est considérablement raréfiée ces dernières années, en raison des pratiques culturales et des opérations de désherbage chimique. Cette plante figure aujourd'hui dans la liste des espèces végétales « strictement protégées » sur l'ensemble du territoire français.

UNE PLANTE DÉSORMAIS EN DANGER D'EXTINCTION

En tant qu'espèce régionale menacée, la gagée velue est suivie de très près par les équipes du Jardin des sciences & Biodiversité de Dijon, au même titre que la Bythinelle, un petit escargot d'eau douce, ou le Pique-prune, un scarabée amateur de vieux arbres. Récemment, de nouveaux spécimens de gagée velue ont été découverts au Jardin du Ruisseau de la Fontaine d'Ouche. Une excellente nouvelle pour la biodiversité.



Dans votre quartier, des panneaux solaires à la pointe de l'innovation technologique

Avec le projet **RESPONSE** le quartier Fontaine d'Ouche produira et consommera sa propre électricité locale. Tout cela, grâce au soleil.

Dijon métropole a remporté l'appel à projet européen RESPONSE, qui vise à développer des solutions innovantes pour lutter contre le réchauffement climatique. Ce projet prévoit de faire de Fontaine d'Ouche, d'ici 2025, un éco-quartier de bâtiments "à énergie positive". Ce terme signifie que le bâtiment est capable de produire toute l'énergie dont il a besoin pour se chauffer, climatiser et éclairer, mais aussi un excédent d'énergie sous forme de chaleur ou d'électricité, qui peut être stocké et réutilisé.

Pour réussir cette performance, des panneaux solaires innovants seront installés sur les toits d'immeubles, comme par exemple sur 3 unités de l'Îlot Franche-Comté, et de bâtiments du quartier, comme sur le Gymnase la Source.

DES "SUPERS-PANNEAUX SOLAIRES" À DEUX FACES

Alors que les panneaux photovoltaïques traditionnels sont de type monofacial, ils se composent d'un vitrage à l'avant et d'une surface opaque à l'arrière, dans le cadre du projet RESPONSE, les panneaux solaires mis en œuvre seront de type bifacial. Avec



cette technologie bifaciale, les deux faces du panneau sont transparentes et captent les rayons du soleil pour la convertir ensuite en électricité. La face avant du panneau capte la lumière directe, tandis que la face arrière capte celle réfléchiée par l'environnement, par le sol et par les nuages. L'électricité est ainsi produite sur les deux faces du module solaire. Comparé à un panneau traditionnel, le modèle bifacial s'avère logiquement plus efficace, en effet, avec un gain de productivité pouvant atteindre 25 %.

DES PANNEAUX TEINTÉS POUR MIEUX SE FONDRE DANS LE DÉCOR

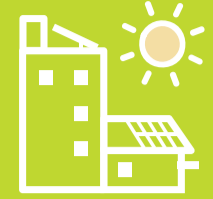
Les "super-panneaux" bifaciaux seront installés sur des bâtiments résidentiels du quartier, sur des pergolas de toitures et sur les garde-corps des terrasses.

En parallèle, les toits des immeubles seront recouverts de gravillons blancs, ceci afin de maximiser la capacité du sol à réfléchir la lumière – ce que l'on appelle l'effet "albédo".

D'autres types de panneaux solaires seront installés : des canopées solaires sur les parkings au pied des immeubles, des panneaux solaires teintés, respectueux de l'architecture des bâtiments.

Enfin, deux écoles du quartier, les écoles Buffon et Anjou, accueilleront sur leurs toits des pergolas photovoltaïques équipées de panneaux parmi les plus puissants du marché.

À terme, l'énergie ainsi produite bénéficiera à plus de 1 100 habitants et alimentera l'ensemble des bâtiments municipaux du quartier.



PLACE À L'ÉNERGIE LOCALE

Grand Dijon Habitat

Le déploiement de panneaux solaires sur trois des six bâtiments de l'îlot Franche-Comté (Grand Dijon Habitat) est à l'étude. L'énergie solaire ainsi produite devrait bénéficier à l'ensemble des locataires des six bâtiments de l'îlot, soit 377 logements.

ÇA AVANCE!

PUBLICATION :

Direction de la communication
Ville de Dijon - Dijon métropole

CONCEPTION GRAPHIQUE :

Agence Dagoba

IMPRESSION :

S2E impressions

TIRAGE :

8500 exemplaires

CRÉDITS PHOTOS :

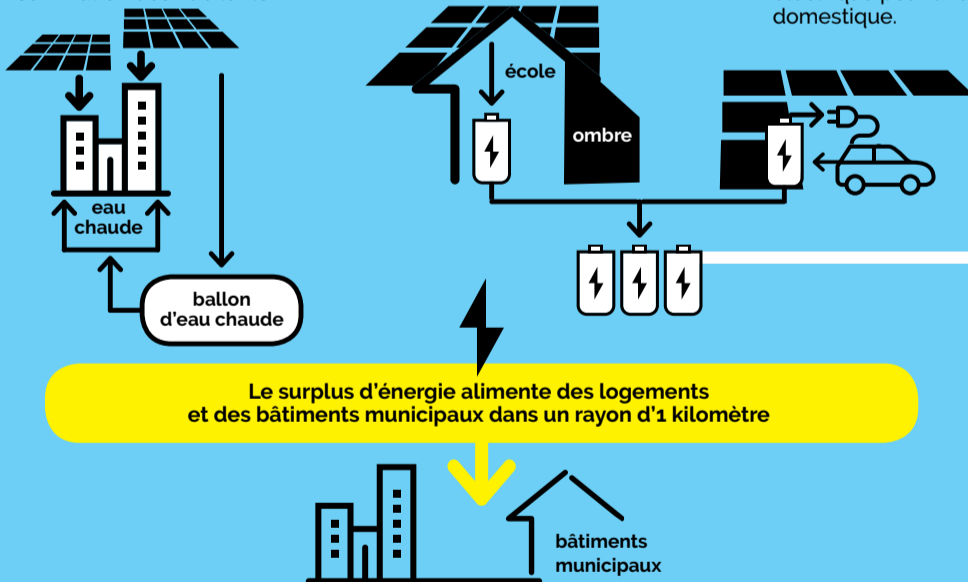
© Ville de Dijon - Grand Dijon Habitat - Adobestock
Jonas Jacquet

Fonctionnement des panneaux pendant la journée...

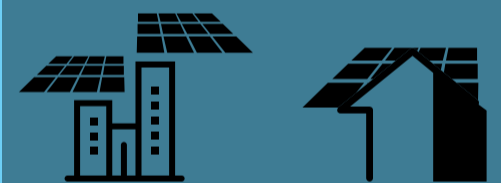
1 Des panneaux solaires bifaciaux au-dessus des immeubles pour capter 25% de soleil en plus grâce à une double face avant et arrière. L'énergie solaire fournit en électricité les bâtiments et chauffe des gros ballons d'eau chaude qui alimenteront la consommation des habitants.

2 Construction de pergolas photovoltaïques sur les toitures des écoles et d'ombrières ou canopées photovoltaïques au pied des immeubles et sur les parkings extérieurs pour servir également d'abri en cas de fortes chaleurs.

3 Déploiement de bornes de recharge intelligentes pour les véhicules électriques : lorsque ces véhicules ne rouleront pas et que la production solaire sera plus faible, les batteries des voitures alimenteront alors le réseau électrique pour une utilisation domestique.



... pendant la nuit



Le surplus d'énergie, stocké dans des batteries, alimente le réseau électrique à Fontaine d'Ouche.

bâtiments municipaux et logements

ZOOM SUR LES PARTENAIRES

"Un grand projet d'éco-réhabilitation, au service des habitants et du climat" Jean-François Macaigne, Directeur Général de Grand Dijon Habitat

Quels seront les avantages du projet RESPONSE pour les Dijonnais ?

"La performance environnementale et énergétique participe à la qualité d'usage et de vie. Le projet RESPONSE, c'est l'occasion pour les locataires de gagner en confort de vie, tout en réalisant des économies concrètes. Il leur sera possible d'agir à leur niveau pour optimiser leur

consommation de chauffage et d'énergie. En parallèle, les habitants profiteront d'un cadre de vie plus agréable : les bâtiments seront éco-réhabilités, avec des cheminements mieux éclairés, des parties communes rénovées. Ensuite, grâce à différents outils d'analyse des données en temps réel, nous serons mieux informés sur le fonctionnement du

bâtiment. Cela nous permettra d'améliorer la maintenance générale des immeubles et de détecter en un clin d'œil, d'éventuelles anomalies. Ainsi, nous serons en mesure de mieux prévenir les dysfonctionnements et les pannes de chauffage par exemple. Tout cela contribuera au confort de vie dans les logements."